

Plan d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes à Aubagne

2025- 2030

La Région Sud a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes la grande cause du mandat de son Président et s'engage également pour accompagner et sécuriser les femmes victimes de violences ainsi que pour sensibiliser à tous les types de violences et de harcèlement.

Le Département des Bouches-du-Rhône doté d'une Maison départementale de lutte contre les discriminations a également élaboré son plan pour l'égalité femme-homme.

A travers ce plan, la Ville d'Aubagne souhaite défendre, promouvoir et faire respecter le droit fondamental qu'est l'égalité entre les hommes et les femmes et veiller dans l'ensemble de ses politiques publiques à rechercher l'égalité, la défense des droits des femmes et à lutter contre les discriminations.

Selon le Haut conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, 93% des français estiment que les femmes et les hommes ne connaissent pas le même traitement dans au moins une des sphères de la société (travail, espace public, école, famille). L'inégalité entre les hommes et les femmes persiste encore aujourd'hui dans tous les domaines et plus encore, la perception de cette inégalité s'est accentuée.

Le baromètre du Haut Conseil à l'Egalité entre les Femmes et les Hommes révèle dans le rapport annuel de 2023 que 80% des femmes ont déjà eu l'impression d'avoir été moins bien traitées en raison de leur sexe, un score qui ne s'élève qu'à 37% chez les hommes.

9 femmes interrogées sur 10 affirment anticiper des actes et propos sexistes des hommes et adoptent des conduites d'évitement pour ne pas les subir. Cela induit une perte de confiance en soi des femmes et entraîne des conséquences concrètes sur leur vie quotidienne et leur parcours professionnel.

La Ville d'Aubagne publie chaque année son rapport sur l'égalité homme-femme conformément à son obligation légale mais souhaite aujourd'hui aller plus loin à travers un plan d'actions destiné à étendre sa politique de lutte contre toute forme de discrimination et de sexisme.

La Ville d'Aubagne dans le cadre de ses compétences dans le domaine de l'éducation mais également dans le cadre de son champ d'action en matière de sport et de culture renforce son ambition au service de la culture de l'égalité dès le plus jeune âge au service du respect de l'intégrité de la femme, de sa dignité, de son épanouissement intellectuel et professionnel.

Le Plan d'actions élaboré par la Ville d'Aubagne se décline en 4 axes principaux exposés ci-après.

Axe 1 : Renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes

En tant qu'acteur de l'action sociale communale, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Aubagne s'engage aux côtés de la Ville dans cette priorité de lutte contre les violences faites aux femmes. Il s'agit de recenser l'offre d'accompagnement potentiel, d'animer le réseau partenarial et d'actualiser les informations pour identifier et déployer les dispositifs possibles sur le territoire.

Grâce aux acteurs ainsi qu'à tous les partenaires engagés dans cette cause et participants à l'instance du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR) sur laquelle la Ville entend s'appuyer, l'objectif est de lancer 3 actions phares suivantes :

- Proposer une écoute, un accompagnement dans différents lieux d'accueil pour garantir la protection physique, psychologique et immédiate des victimes ;
- Créer une maison des femmes proposant un accompagnement social, médicale, psychologique et juridique ;
- Occuper l'espace public pour échanger avec les femmes au sein de leur environnement en développant l'approche « aller vers ».

Axe 2 : S'engager pour la santé des femmes

Dans le domaine de la santé, les inégalités sont particulièrement persistantes entre les femmes et les hommes. La Ville d'Aubagne qui mène de nombreuses actions en faveur de la santé (Assises de la santé, octobre rose, etc.) souhaite renforcer les actions de santé mais aussi concernant le bien-être de la femme à toutes les étapes de vie. Qu'il s'agisse de la pratique d'une activité sportive, du dépistage ou de la précarité menstruelle, aucun sujet ne sera évincé de cette action globale en faveur de la santé des femmes.

Pour cela, la Ville entend :

- Organiser des actions de prévention sur le thème de la santé des femmes : octobre rose, lutte contre la précarité menstruelle, stand et formation de prévention ;
- Promouvoir le sport pour toutes : sport poussette et auto-défense.

Axe 3 : Promouvoir l'égalité professionnelle et économique

L'égalité professionnelle a longtemps été le sujet phare de l'égalité des femmes et des hommes et s'il ne peut se retrancher à cette dimension économique, il reste cependant un axe majeur de progression et d'amélioration. La Ville à ce titre, et dans le cadre de son action au service du développement économique doit soutenir l'entrepreneuriat féminin, l'installation de nouveaux commerces tenus par des femmes et bien sûr l'égalité salariale.

Pour cela, il est prévu de :

- Former à l'égalité femme-homme et à la prévention des violences, les agents du service public, les agents des écoles et ATSEM ;
- Organiser des actions visant à soutenir l'égalité en milieu professionnel en entreprise et soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Axe 4 : Développer la culture de l'égalité

L'égalité homme-femme s'apprend dès le plus jeune âge et c'est pour cela que la Ville entend s'appuyer sur sa compétence éducative et jeunesse pour promouvoir cette culture de l'égalité dans ses crèches, dans ses écoles, dans ses centres de loisirs, avec l'appui du Conseil Municipal des Jeunes et des Bureaux des Etudiants avec lesquels elle travaille. Il s'agira de :

- Sensibiliser les plus jeunes à l'égalité femme-homme dans les écoles avec l'organisation annuelle d'une séance ciné-conférence et exposition « égalité garçon-fille » ;
- Mettre en place des actions de prévention sur l'égalité avec et à travers les réseaux sociaux ;
- Soutenir l'égalité femme-homme dans la parentalité.